### REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE



Hôtel de Département 100 Boulevard Hubert Gouze 82000 MONTAUBAN

# COMITE SYNDICAL REUNION DU 8 MARS 2024

L'An deux mille vingt-quatre et le 8 du mois de mars (08.03.2024) à 15 heures 00 minutes, le Comité syndical du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement, convoqué le 1er mars 2024, s'est assemblé en présentiel (salle du Conseil Départemental à l'Hôtel du Département de Tarn-et-Garonne) et à distance (en visioconférence via le dispositif BlueJeans) sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de Tarn-et-Garonne Aménagement.

### DELIBERATION N°03/2024-04 CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT DE DIRECTEUR(TRICE) ADJOINT(E)

Nombre de membres en exercice : 20, soit 655 voix				
Nombre de membres	M. BAYLET Jean-Michel (Président), M. DELBREIL Thierry (1er Vice-			
présents : 14,	Président), Mme BOURDONCLE Catherine (2ème Vice-Présidente), Mme			
soit 436 voix	NEGRE Marie-Claude (4ème Vice-Présidente), Mme DELBREIL Sophie			
	(Déléguée titulaire), M. GARGUY Bernard (Délégué titulaire), M.			
	JEANJEAN Claude (Délégué titulaire), Mme LE CORRE Christiane			
	(Déléguée titulaire), M. Josian PALACH (Délégué titulaire), Mme			
	PALMIE Agnès (Déléguée titulaire), Mme PIZZINI Françoise (Déléguée			
	titulaire), M. QUATRE Christian (Délégué titulaire), M. TERRENNE Jean-			
	Paul (Délégué titulaire), M. VIGOUROUX Claude (Délégué titulaire)			
Nombre de membres	M. BESIERS Jean-Philippe (Délégué titulaire) a donné pouvoir à Mme			
représentés : 4,	DELBREIL			
soit 180 voix	M. WEILL Michel (Délégué titulaire) a donné pouvoir à M. BAYLET			
	M. TUYERES Stéphane (Délégué titulaire) a donné pouvoir à M.			
	GARGUY			
	M. CROS Emmanuel (Délégué titulaire) a donné pouvoir à M.			
	TERRENNE			
Nombre de membres	M. LAMBOLEY Thierry (Délégué titulaire),			
absents excusés: 2,	M. SALOMON Bernard (3ème Vice-Président)			
soit 39 voix				
Quorum: 328 voix	Atteint			

Le Comité syndical a désigné pour Secrétaire de séance Mme BOURDONCLE

Suite à la réorganisation des services et de l'organigramme en cours au sein du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement, il est proposé au Comité syndical de créer un poste de Directeur(trice) adjoint(e) au syndicat à compter du 1er avril 2024.

Sous l'autorité et en appui du Directeur du syndicat, le(la) directeur(trice) adjoint(e) aura pour mission la coordination des politiques du syndicat, la supervision des différents Pôles et le pilotage stratégique et opérationnel du futur Pôle Ressources (Budget/Comptabilité, Ressources Humaines, Contrats de la Commande Publique, Fonctionnement des assemblées, Communication).

VU le Code Général de la Fonction Publique ;

CONSIDERANT qu'aux termes de l'article L 313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. La délibération précise le grade ou, le cas échéant, les grades correspondant à l'emploi créé ; CONSIDERANT qu'en raison des besoins de la collectivité, il conviendrait de créer un emploi permanent à temps complet de Directeur(trice) adjoint(e);

LE PRESIDENT propose d'inscrire au tableau des effectifs du personnel à compter du 1er avril 2024 l'emploi suivant :

Nombre	Grade	Nature des fonctions	Temps de travail
d'emplois		Niveau de recrutement	hebdomadaire
1	Attaché	Directeur(trice) adjoint(e)	35 h
	principal	Coordination des politiques du syndicat, supervision	
	territorial	des différents Pôles et pilotage stratégique et	
		opérationnel du Pôle Ressources	
		Diplôme de niveau 1	
		Concours ou examen professionnel	

Le Comité syndical, après en avoir délibéré :

- **ACCEPTE** les propositions ci-dessus dans les conditions précitées ;
- CHARGE le Président de procéder à toutes les démarches nécessaires au recrutement
- DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et les charges afférentes de l'agent nommé dans l'emploi seront disponibles et inscrits au budget de la collectivité aux articles et chapitre prévus à cet effet de l'année en cours.

#### ADOPTÉ À L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président Compte tenu de l'envoi en Préfecture le 1 3 MARS 2024

Fait à Montauban, le 8 mars 2024

Et de la publication le 15 MARS 2024

Le Secrétaire de séance

Le Président

**Syndicat Mixte** 

Tarn-et-Garonne Aménagement

Catherine BOURDONCLE 82012 MONTH 100 bd Hubert Gouze

Jean-Michel BAYLET

Siret: 200 061 257 00016 - Ape: 3411Z

#### **AR Préfecture**

## CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT DE DIRECTEUR(TRICE) ADJOINT(E)

Identifiant unique de l'acte :

082-200061257-20240308-03202404D-DE

Numéro d'acte :

03202404D

Date de décision :

08/03/2024

Nature:

**DELIBERATIONS** 

Code matière :

4-1-1-0-0 (Fonction publique / Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T. / création

de poste)

Fichier acte:

03 2024 04 création emploi Directeur(trice)

adjoint(e).pdf

Collectivité émettrice :

TARN-ET-GARONNE AMENAGEMENT

Acte transmis par :

Audrey ALBERT

Date d'envoi de l'acte :

13/03/2024 14:01:07

Date de réception de l'AR :

13/03/2024 14:01:16